

## Garantie moteur supplémentaire de 10 ans à l'achat du blender Bosch VitaPower série 4

Profitez d'une garantie de 10 ans sur le moteur de votre appareil à l'achat d'un blender Bosch VitaPower série 4. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour bénéficier de cette garantie supplémentaire.

### Promotion :

Garantie gratuite de 10 ans sur les blenders VitaPower série 4 de Bosch.

### Durée :

10 ans après l'achat du blender.

### Ce dont vous avez besoin :

- Votre preuve d'achat

### Comment bénéficier de cette promotion ?

1. Achetez un blender Bosch Vitapower série 4 via Coolblue.
2. Créez un compte utilisateur sur le site web de Bosch :  
<https://www.bosch-home.be/fr>
3. Accédez à la page d'enregistrement du produit Bosch et saisissez le numéro E du blender : <https://www.bosch-home.be/fr/mybosch/enregistrement-produit>

### Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.
- Seul le moteur est couvert par la garantie.
- Le moteur sera réparé ou changé.

## Les modèles concernés par la promotion :

Produit promotionnel
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6177S
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6172B
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6172S
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6174S
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6141B
Bosch VitaPower Serie 4 MMB6382M